

## **Conseil Municipal du 2 septembre 2019**

Adoption du compte-rendu du dernier conseil à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance : Michel Dalzon

Présents: Alain Mahey, Chantal Dujancourt, Guy Lemmens, Richard Romestant, Michel Dalzon, Michel Rocher.

Excusés : Angélique Reynaud (pouvoir à Alain Mahey), Michèle Menu

Absents : Florence Chazalon, Martine Dhaine, Christian Faugier.

Présentation par M. le Maire de Madame Nathalie Bernard, nouvelle secrétaire de mairie.

Présentation du projet de Pôle d'Innovation des Métiers d'art par Pascale Guillet, architecte, et Florian Rubatat du Pays d'Ardèche méridionale. Il s'agit d'agrandir les locaux de Pépitart (6 ateliers), de construire un Fablab, un espace de co-working, un espace de résidence. Ce projet dédié aux artisans d'art accueillera tous les publics (entreprises, scolaires...). La superficie est de 750m<sup>2</sup> pour un montant proche d'un million d'euros. La communauté de communes est maître d'ouvrage et le Sympam (pays d'Ardèche méridionale) sera chargé du fonctionnement de la structure. Les travaux devraient commencer au printemps 2020.

### **Découpage propriété du Verdal**

Il s'agit de définir les espaces qui appartiendront à la communauté de communes et ceux qui resteront propriété de la commune (terrain, voies de circulation, Jardin Gurlhie...) à partir du plan topographique dressé par le cabinet Géo-Siapp à la demande de la communauté de communes. Un groupe de réflexion est constitué pour mener cette étude qui sera proposée lors d'un prochain conseil municipal.

### **Nom de la salle polyvalente**

Le maire propose au conseil de réfléchir pour attribuer un nom à cette salle qu'on désigne parfois salle polyvalente ou salle des fêtes et qui crée la confusion.

### **Courrier Madame Querard**

Mme Querard propose à la commune d'acheter un terrain de 36a 86ca dont elle est propriétaire. Ce terrain est situé en zone N du PLU et en zone Natura 2000. Le conseil décide de ne pas retenir cette proposition.

### **Courrier de la Rabale**

Le Président de la Rabale demande à M le Maire de proposer une solution pour assurer l'alimentation en eau du local de l'association. M. le Maire propose de profiter des travaux en

cours pour demander la pose d'un compteur d'eau et le branchement au réseau d'eaux usées. Le conseil approuve la proposition à l'unanimité.

### **Transfert compétence éclairage public**

La Commune est membre du SDE07 (syndicat d'électricité).

Le Conseil autorise M. le Maire à opérer le transfert de la compétence "éclairage public" au SDE07 et l'autorise à signer la convention établie pour 6ans.

### **Horaire de travail employé communal**

Proposition d'aménagement d'horaire concernant le poste d'ATSEM et le poste d'agent d'entretien. Le conseil approuve la proposition d'aménagement d'horaire.

Il est proposé une convention de mise à disposition d'un employé communal dans le cadre du RPI du Chassezac. Elle sera établie entre l'employeur Mairie de Chandolas et la Mairie de St Alban.

Le conseil autorise M le Maire à signer la convention.

### **Détermination du taux de promotion pour avancement**

Il s'agit de la création d'un emploi d'adjoint technique publique 2ème Classe au taux de 100% suite au changement de grade d'un employé communal. Le conseil approuve la proposition.

### **Modification de crédit**

Il s'agit d'un effacement de dette concernant des personnes privées pour un montant de 360€. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

### **Délibération d'attribution d'un logement communal**

Attribution du F3 de la cure de Maisonneuve à Mme Sophie Ben Loulou et Stéphane Claude, futurs repreneurs de la ferme des bois. Le conseil donne son accord.

### **Délibération organisation du transport pour RPI**

Le conseil doit autoriser la signature de la convention avec la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche pour le transport des élèves au RPI du Chassezac. Le conseil autorise M. le Maire à signer la convention.

### **Mise à jour du plan Communal de Sauvegarde**

La présentation du plan est reportée à un prochain conseil.

### **Illuminations des fêtes de fin d'année**

Les illuminations précédentes ont fait leur temps. Il est proposé de faire l'acquisition de 2 traversées de rue identiques pour Chandolas et Maisonneuve.

2 devis sont étudiés : Decolum : 5400€HT, Festilight : 3500€HT, paiement sur 3 ans.

Le conseil retient la proposition de Festilight.

### **Motion fermeture Trésorerie de Joyeuse**

Sur 15 Trésoreries présentes sur le Département de l'Ardèche 12 seront supprimées. Il s'agit d'un éloignement de la population. La disparition d'un service public se poursuit dans notre pays au détriment des services rendus à la collectivité et aux populations. Le conseil approuve la motion pour le maintien de la trésorerie de Joyeuse.

### **Plan de Formation Mutualisé pour le personnel communal 2019- 2021**

Le plan est approuvé par le conseil.

### **Questions diverses**

Chantal Dujancourt porte à la connaissance du conseil le montant recueilli au profit d'une famille suite au décès de leur enfant. Elle remercie toutes les personnes qui ont participé à cet élan de solidarité mais déplore quelques réflexions déplacées à l'occasion de cette collecte.